

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mardi 14 mai 2024, 17h, salle C05

Ordre du jour :

I. FONCTIONNEMENT DU CE

Le proviseur propose 2 modifications à l'ordre du jour avant de le mettre au vote :

Ajouter un point II.2 Réorganisation du FLE au primaire, de la « classe Parlire » à la « classe relais »

Supprimer le point IV.1, le BR 1 ne sera pas présenté pour votre lors de ce conseil car nous n'avons pas encore eu la validation dudit BR 1 par l'AEFE.

1. Désignation d'un secrétaire de séance
Paul Bienaimé, CPE, sera secrétaire de séance et Mme Kalianassoundarame sera secrétaire adjointe.
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Vote : 15 voix pour
4. Approbation du compte-rendu du Conseil d'établissement du 14 mars 2024.
5. Vote : 15 voix pour

II. AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Calendrier d'arrêt des cours selon le niveau de classe

L'arrêt des cours pour les classes à examens est organisé comme suit :

Les classes de 3^{ème}, les épreuves écrites du DNB débutant le mercredi 19 juin 2024, les cours prendront fin le vendredi 14 juin 2024.

Les classes de 1^{ère}, les épreuves écrites des EAF du Bac 2025 débutant le vendredi 14 juin 2024, les cours prendront fin le mardi 11 juin 2024.

Les classes de Terminale, les épreuves écrites du Bac 2024 débutant le vendredi 7 juin 2024, les cours prendront fin le mardi 4 juin 2024.

La représentante des élèves posent la question des horaires des épreuves de fin d'année. Cette question est toujours en négociation avec le centre régularisateur des examens

2. Réorganisation du FLE au primaire

Une enseignante titulaire de l'EN ne peut avoir un service sans classe dans un EFE, sans classe, c'est-à-dire sans effectif fixe. C'est pourquoi nous avons réfléchi à la réorganisation de l'enseignement du FLE à l'école élémentaire.

Mme Latrobe, actuellement, professeur des écoles, chargée de l'enseignement en classe Parlire sera à la rentrée prochaine titulaire de la classe de CE1/CE2. Et des échanges de service et l'apport de collègues du second degré permettra de la libérer pour prendre en charge les élèves qui seront inscrit dans le dispositif relais FLE/FLSCO. Les 4 heures de Parlire avec les 6^{ème} qu'elle ne pourra plus assurés seront pris en charge par Mme Valabdas, professeure de FLE au collège.

Vote pour avis : 15 voix pour

III. AFFAIRES EDUCATIVES

1. CVE (Conseil de la vie de l'Etablissement)

Nathan Danis, vice-président du CVE, fait un point sur l'avancée des travaux du CVE. La cafétéria a été réorganisée ces dernières semaines, afin de montrer plus de régularité dans l'offre faite aux élèves.

Une enceinte a été achetée pour le foyer des lycéens.

Enfin, les représentants préparent la fête de fin d'année.

2. Fête de l'APE

L'association des parents d'élèves organise au LFIP ce samedi 17 mai sa fête annuelle de 15h à 21h30. Les personnels du lycée et la direction remercie l'APE qui a fait parvenir une invitation à tous les membres du personnel.

3. Bilan (moral et financier) du congrès MATH-en JEANS

Bilan moral et financier du congrès de Maths en Jeans.

Mais au préalable, le proviseur tient à souligner la qualité de la prestation qui a été fourni. C'est une organisation lourde qui a débuté au 3^{ème} trimestre de l'année scolaire précédente. On ne peut que se féliciter des retours exceptionnels que l'on a eu par de nombreux participants y compris le chercheurs qui ont adressé un courrier officiel au nom de leur université pour dite à quel point ils ont apprécié la qualité de l'accueil et l'ensemble des manifestations tant académiques qu'extra scolaires.

M. Antonio pour le rapport moral : Il se satisfait des excellents retours de la part de l'ensemble des participants, que ce soit les élèves, les autres établissements, et les chercheurs. Le projet MATH-en JEANS a de beaux jours devant lui dans la zone suite à ce congrès, Le lycée d'Hanoï étant d'ores et déjà intéressé pour organiser le congrès l'an prochain. Dès lors, l'atelier se poursuivra au LFIP. Pour information, 58 élèves du LFIP ont participé au congrès.

Question de M Mohamed : la participation à l'atelier est-elle conditionnée à la participation au congrès ? M Antonio précise que chaque élève peut participer à l'atelier, sans nécessairement se rendre au congrès.

M. Chouchaoui pour le rapport financier : Il nous explique tout le processus et le travail qu'a nécessité ce congrès, afin de centraliser le financement entre les différents établissements, puis le répartir en fonction des frais afférents à chacun d'entre eux. Au final, un quasi équilibre financier a été trouvé, sachant que les retombées en matière de

communication et d'éducation sont incalculables du fait de la qualité de ce projet. Voir PJ

Vote du tarif pour les élèves : 15 voix pour

4. Réorganisation du CDI/BCD

Nous avons mis en place une réorganisation du CDI pour plusieurs raisons :

Départ de Mme Guidon, professeure/documentaliste titulaire

L'accompagnement de Mme Philomène Emmanuel qui devient la responsable

Le déplacement de la BCD

Le besoins de redimensionner le lieu pour un pilotage plus aisé

La BCD va être déplacée en salle C113 pour se trouver au cœur de l'école, ce qui sera plus fonctionnel.

Le CDI comporte 25 000 œuvres et documents, ce qui totalement disproportionné par rapport à la norme qui est de 5 00 pour un établissement de cette taille. Un tri va être fait pour atteindre 10 000 livres et documents (ce qui le double de la norme). Il y a une norme car un CDI n'est pas une bibliothèque mais un lieu pédagogique dans lequel tous les élèves doivent pouvoir se repérer.

Il y aura un nettoyage pour débarrasser le lieu de tout le matériel accumulé avec les années et qui n'a pas sa place dans un CDI.

On va créer un espace confortable pour la lecture plaisir pour amener les élèves à venir lire dans de très bonnes conditions au CDI (salle spécifique).

Il y aura la mise en place d'une veille littéraire et documentaire (revues) piloter par des enseignants chacun pour leur discipline.

Et enfin des animations ponctuelles autour de la lecture seront mises en place dès la rentrée prochaine.

5. Présentation convention de stage des secondes

Le Ministère a décidé la mise en place de 2 semaines de stage pour les élèves de seconde en fin d'année scolaire. Cette année les dates du 10 au 21 juin ont été retenues. Ce sera sur le même principe que les stages de 3^{ème} mais une exploitation de ces stages doit être mise en œuvre lors des heures d'éducation à l'orientation en classe de première.

La convention qui nous est imposée par le MEN doit être approuvée pour avis par le CE :

Vote : 15 voix pour

IV. AFFAIRES FINANCIERES

1. Présentation du Compte Financier 2023

En introduction, M Chouchaoui précise que le taux de recouvrement est passé en trois ans de 65 à 98%.

Puis il présente le compte financier : voir Pièce Jointe.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. QUESTIONS DES ENSEIGNANTS :

Des collègues s'interrogent sur les perspectives de revalorisation salariale des recrutés locaux. Ils aimeraient une revalorisation salariale notamment en raison du contexte d'inflation.

Les personnels par l'intermédiaire de leur représentants ont interrogé Mme la directrice de l'AEFE, ne me demandait pas de répondre à sa place. Il vous faut patienter.

2. **QUESTIONS DES PARENTS** : je rappelle que j'ai déjà expliqué : 3 questions semblent être un chiffre raisonnable. Si le temps ne le permet pas conformément au règlement du CE, je les reporterai au prochain CE.

1. Pouvez-vous mettre à jour des comptes rendus de conseil d'établissement sur le site web du lycée? Le dernier date de juin 2023.

Oui, c'est dommage que cela n'ait pas été le cas précédemment, mais cela a été réparé ce matin. Mais je rappelle que ce qui est obligatoire dans le code de l'éducation, c'est l'envoi du CR aux membres du CE et son approbation par vote. Après quoi, il doit être affiché dans l'établissement à un endroit accessible aux parents.

2. Est-ce qu'il est vrai que des entreprises vont s'installer pour donner des formations de haute couture et de cuisine?

Non aucune entreprise ne va s'installer dans les locaux du LFIP.

M. L'Ambassadeur nous a demandé de réfléchir à la mise en place d'une filière professionnelle pré-BAC dans un premier temps sur les métiers de la bouche. Nous y travaillons. Mais j'ai posé une première condition, qu'il s'agisse d'élèves inscrits sur Eduka et donc élèves du LFIP. M. L'Ambassadeur viendra en personne présenter le projet quand il sera plus précis. Je rappelle que cela correspond à une demande de l'ensemble de la communauté réuni spécifiquement avec le poste diplomatique à la fin de l'année 2021.

3. Vu la chaleur peut-t-on soulager les emplois du temps pour les activités sportives? des parents plaignent que les enfants rentrent trempés de sueur dans les salles climatisées après les cours d'EPS.

Les enfants de la cour élémentaire comme ceux du collège et du lycée pratiquent des activités sportives sur leur temps libre (jeux d'enfants, bal aux prisonniers, basket, foot). Quant à la direction, j'ai reçu hier, lundi 13 mai 2024, les deux professeurs d'EPS pour leur demander de revoir leur programmation pour éviter les sports de fond lors de la période chaude. Mme Houlette précise qu'un temps de repos a été programmé pour tous les élèves demi-pensionnaires du cycle 2 chaque midi.



4. *Beaucoup de parents réclament des ralentisseurs de vitesse à chaque sortie pour les 2 écoles.*
« Beaucoup de parents », mais pour moi c'est une découverte, « les beaucoup de parents » ne m'ont pas contacté ! Pour le secondaire, l'entrée côté hôpital est tellement étroite que c'est toujours encombré et ça ne roule pas vite. Pour l'entrée en maternelle, c'est probablement davantage le cas, nous allons réfléchir à la situation pour voir quelle solution peut-être envisagée.

5. *Pouvez-vous diffuser le protocole de sécurité en cas d'accident dans l'établissement à tous les parents (personne responsable des premiers soins, inscription au registre des incidents, communication des parents, utilisation des informations données en début d'année par les parents sur la fiche d'urgence, assurance de l'école pour les prises en charge médicale.....)?*

J'ai bien remarqué que c'est l'obsession du moment d'une personne qui conseille à mauvais escient les familles qui rencontrent un problème au LFIP. Car c'est nouveau mais cela nous a demandé de façon systématique. Il y a une personne qui s'acharne, en exploitant la détresse des familles, un enfant qui se blesse, à lancer la suspicion sur le lycée.

C'est la fiche d'urgence que vous remplissez à l'inscription qui est obligatoire. Et non, ce protocole n'a pas vocation à être diffusé, mais sachez qu'il tombe sous le bon sens et je peux vous le résumer en quelques mots.

Un élève se blesse :

Cela semble très grave (perte de sens, grande souffrance, perte de conscience) appel des secours immédiat et ensuite on avertit la vie scolaire et le chef d'établissement. Déclaration d'accident, avec témoins et déclaration à l'assurance.

Il souffre mais il semble qu'il n'y ait pas de caractère d'urgence, on contacte la vie scolaire qui fait constater par un personnel formé aux premiers secours qui décide d'appeler les secours (un adulte accompagne) ou de contacter la famille qui, elle, prend la décision (les élèves sont moins affolés quand ils sont accompagnés par les parents) d'amener leur enfant à l'hôpital ou de rentrer chez eux.

Il semble qu'il n'y ait pas d'urgence, on ne parvient pas à contacter la famille, on avertit la famille quand elle vient récupérer son enfant de l'incident pour qu'elle reste vigilante et consulte un médecin en cas de signes qui perdurent.

Le secrétaire de séance,
Paul BIENAIME

La secrétaire adjointe de séance,
Priyadarshini KALIANASSOUNDARAME